



AA179

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 240 €

Déjeuners offerts  
Exonérés de TVA

# Identifier et comprendre la RC des vendeurs et fabricants

## Responsabilités encourues après livraison des produits et après achèvement des travaux (hors EPERS)

### COMPÉTENCES VISÉES

- **Caractériser** les risques assurantiels (nature du risque qualité du risque vulnérabilité du risque).
- **Déterminer** les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.

### PROGRAMME

#### A. RESPONSABILITÉ EN RAISON D'UN DÉFAUT DE SÉCURITÉ D'UN PRODUIT - ART. 1245 C. CIVIL

1. Conditions de mise en œuvre, notion de défaut de sécurité et de mise sur le marché, délai d'action
2. Personnes responsables, dommages réparables
3. Moyens d'exonération
4. Illustrations jurisprudentielles (produits de consommation courante, produits de santé, etc.)

#### B. GARANTIE DES VICES CACHÉS (VENDEUR PROFESSIONNEL) - ART. 1641 ET S. C. CIVIL

1. Conditions de mise en œuvre, notion de vices cachés, délai d'action
2. Vendeurs tenus à garantie, cas de l'acheteur professionnel
3. Dommages réparables
4. Moyens d'exonération, recours du vendeur contre le fabricant
5. Illustrations jurisprudentielles

#### C. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ - ART. L 217-4 ET S. C. CONSOMMATION

1. Principes, personnes tenues à garantie
2. Mise en jeu de la garantie
3. Illustrations jurisprudentielles

#### D. ACTIONS DE GROUPE : PRINCIPES, DIFFÉRENTES PHASES, ILLUSTRATIONS

1. Concurrence et consommation - Art. L 623-1 C. Conso.
2. Produits de santé - Art. L. 1143 Code de la Santé Publique

#### E. OBLIGATIONS D'INFORMATION ET DE CONSEIL DU VENDEUR PROFESSIONNEL ET DU FABRICANT

1. Fondements juridiques
2. Qualité de l'acheteur
3. Articulation avec les autres fondements

### PUBLIC

- Gestionnaires de contrats responsabilité civile
- Chargés d'indemnisation responsabilité civile

### PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA041

### POINTS FORTS

À travers la responsabilité du vendeur professionnel, l'animateur détaille la définition de la notion des vices cachés, tant à la lumière du Code Civil que de la jurisprudence.

De nombreux cas pratiques illustrent les conséquences de la garantie contre les vendeurs et fabricants.

### FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

### SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site [www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)

### Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

### MÉTIERS VISÉS

03D - Vente et gestion des contrats en bureau ou point de vente, 05C - Gestion des contrats hors plateforme, 05E - Gestion polyvalente des contrats et des sinistres hors plateforme, 05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation